

Enjeux du SCoT du Pays du Mans

Partenariat Insee – Pays du Mans, janvier 2022



INTRODUCTION

MM Franck BRETEAU et Sébastien GOUHIER
VP SCoT Pays du Mans



Un premier schéma de cohérence territoriale approuvé le 29/01/2014 en vigueur sur 45 communes.

Une révision du SCoT lancée en février 2019 suite à l'extension du périmètre au Gesnois Bilurien.

Un bilan du 1^{er} SCoT réalisé le 20 décembre 2019

Une nouvelle délibération de révision à venir en mars 2022 suite à l'extension à la 4CPS

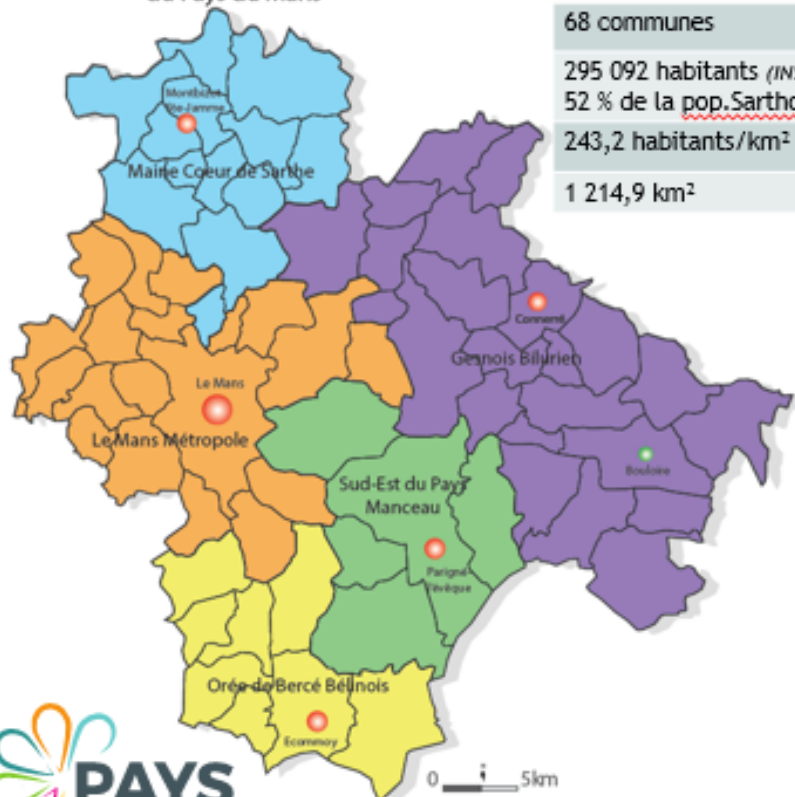
Le SCoT est un document de planification stratégique à long terme. Il sert de cadre de référence pour la stratégie territoriale locale en lien avec le Plan Climat Air Énergie. L'objectif du document est d'établir un équilibre entre l'organisation de l'espace, l'urbanisme, l'habitat, les mobilités, le développement économique, l'aménagement commercial, l'énergie avec la protection de l'environnement, de la biodiversité.

Le SCoT est un document d'urbanisme pivot entre la planification régionale (SRADDET) et locale (PLUi/PLU).

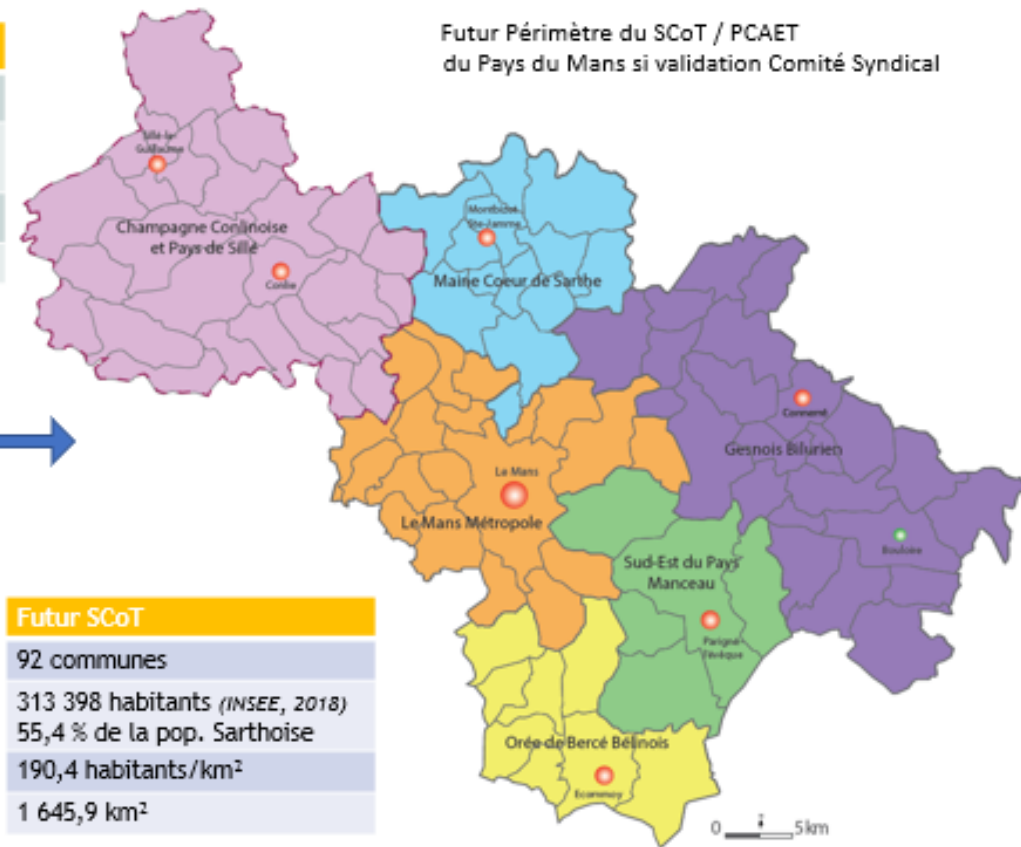
Extension du périmètre du SCoT Pays du Mans à la 4CPS suite à arrêté préfectoral du 30/11/2021

Périmètre du SCoT / PCAET
du Pays du Mans

SCoT actuel
68 communes
295 092 habitants (INSEE, 2018)
52 % de la pop. Sarthoise
243,2 habitants/km ²
1 214,9 km ²



Futur Périmètre du SCoT / PCAET
du Pays du Mans si validation Comité Syndical



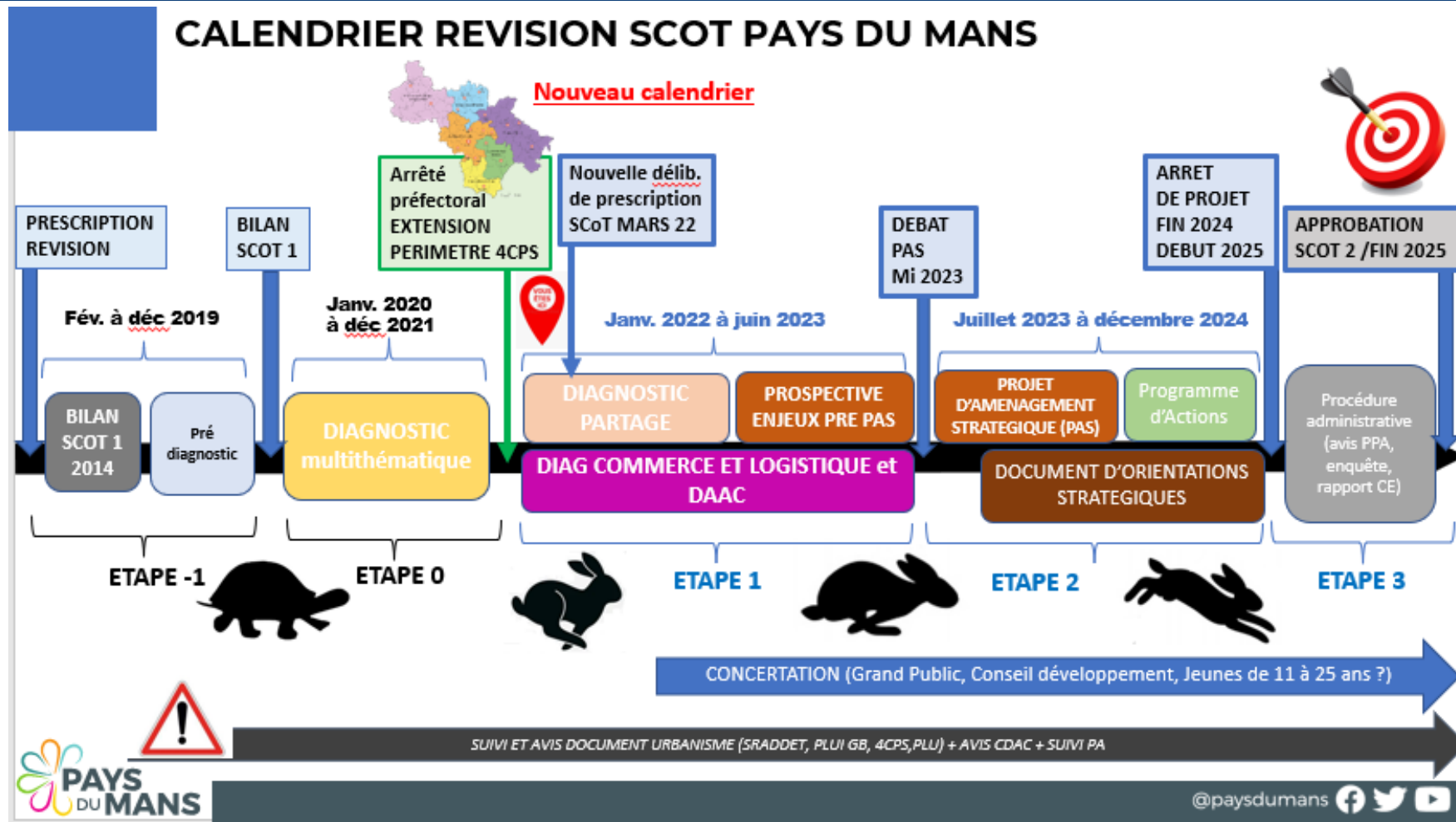
Futur SCoT
92 communes
313 398 habitants (INSEE, 2018)
55,4 % de la pop. Sarthoise
190,4 habitants/km ²
1 645,9 km ²

Principaux travaux réalisés ou en cours :

Animation construction interne avec quelques travaux délégués :

- *Diagnostic Agricole avec la Chambre d'Agriculture,*
- *Etat Initial de l'Environnement avec CPIE et CEN*
- *Etude Pré-opérationnelle habitat Villes Vivantes (pôle métropolitain)*
- *Diagnostic mobilité par EPCI (plan mobilité simplifié – pôle métropolitain)*
- *Diagnostic commerce en interne et avec CCI, OCREM*
- *Lancement démarche urbanisme favorable à la santé avec BE CODRA – Médiation Santé
– Lichen en partenariat avec DREAL et ARS*

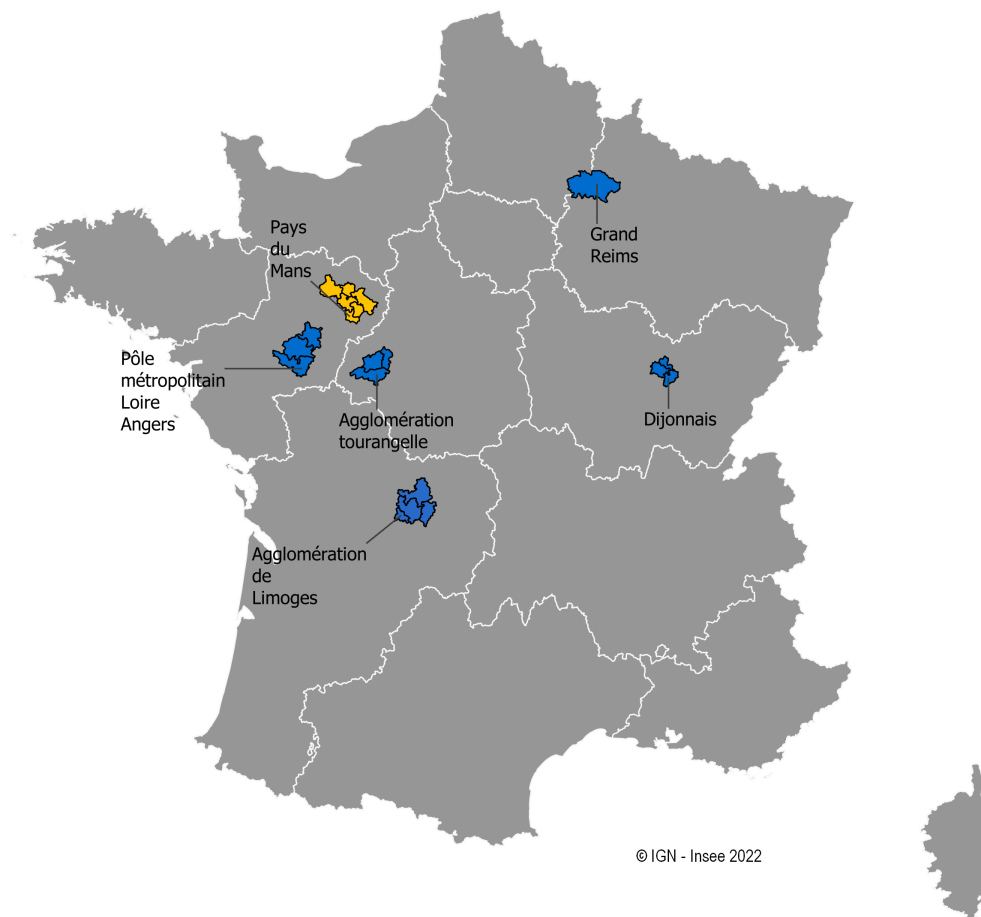
CALENDRIER REVISION SCOT PAYS DU MANS



- 1 – Une croissance démographique modérée reposant sur le solde naturel
- 2 – Un manque d'attractivité pour les étudiants, un territoire accueillant pour les 35-39 ans
- 3 – Un territoire bien équipé en services mais des difficultés d'accès aux soins
- 4 – Une concentration des lycées dans l'agglomération mancelle
- 5 – Vers le développement d'une politique de mobilité pour réduire les déplacements en voiture ?
- 6 – Un équilibre territorial à trouver pour limiter les inégalités sociales
- 7 – Un parc de logements à diversifier et à rénover
- 8 – Des spécificités industrielles et historiques à valoriser avec le développement de nouvelles filières (hydrogène, etc.)

Un référentiel construit avec des territoires comparables :

- **le pôle métropolitain Loire Angers**
(383 700 hab ; 1 728 km²)
- **l'agglomération tourangelle**
(387 000 hab ; 1 088 km²)
- **l'agglomération de Limoges**
(263 200 hab ; 1 614 km²)
- **le Dijonnais**
(291 800 hab ; 570 km²)
- **le Grand Reims**
(295 900 hab ; 1 432 km²)



01

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE MODÉRÉE REPOSANT SUR LE SOLDE NATUREL

UNE CROISSANCE DE LA POPULATION QUI RALENTIT ENTRE 2013 ET 2018

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU SCOT DU PAYS DU MANS

► Évolution annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2018 par commune

Une situation géographique favorable (axes routiers et ferroviaires, liaisons entre Paris et les grandes communes du nord-ouest)

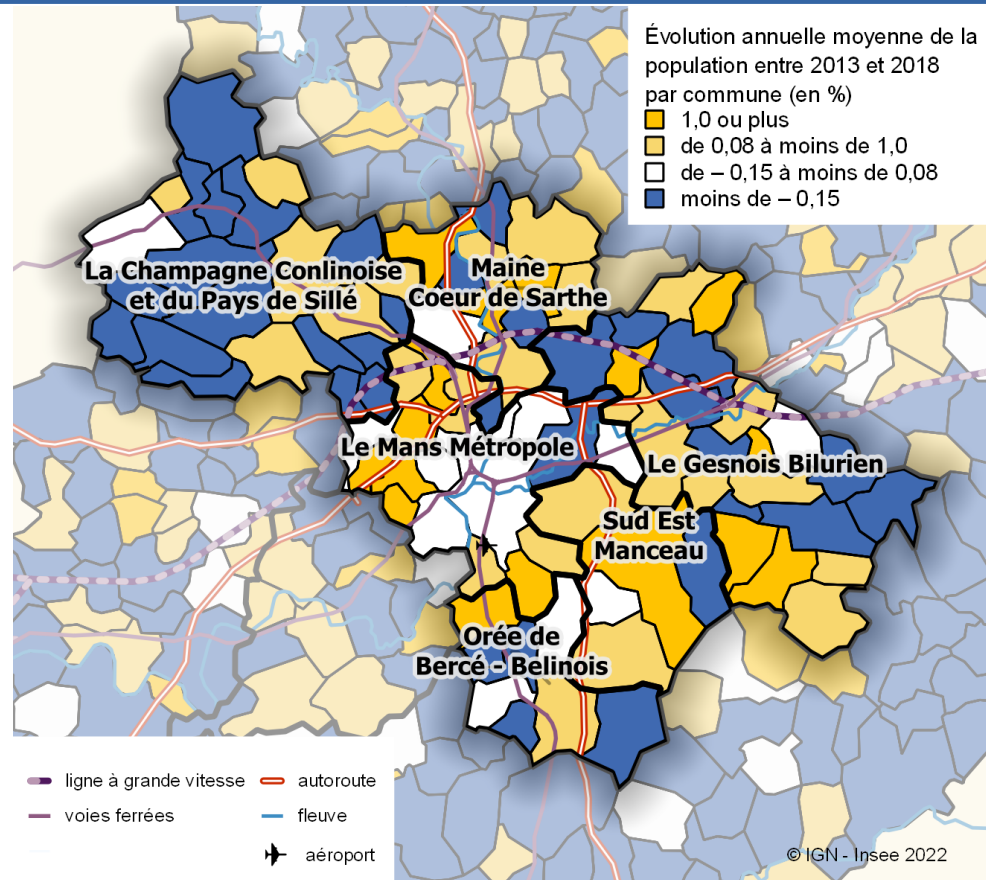
Une croissance de la population qui ralentit entre 2013 et 2018

(+ 0,08 % contre +0,41 % entre 2008 et 2013)

Population du SCoT

313 400 habitants en 2018

312 300 habitants en 2013



Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2013 et 2018.

► Évolution de la population entre 2013 et 2018 par intercommunalité

	Le Mans Métropole	Le Gesnois Bilurien	Maine Cœur de Sarthe	L'Orée de Bercé – Belinois	La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	Le Sud Est Manceau	en %
Taux annuel moyen total (2013-2018)	0,04	0,22	0,27	0,09	- 0,50	0,62	
variation due au solde naturel	0,30	0,45	0,47	0,31	0,06	0,20	
variation due au solde apparent des entrées - sorties	- 0,26	- 0,23	- 0,20	- 0,22	- 0,57	0,42	
Taux annuel moyen total (2008-2013)	0,19	0,77	0,73	0,78	0,76	1,17	
Population 2018	205 811	30 968	21 296	19 509	18 306	17 508	
Population 2013	205 399	30 633	21 007	19 419	18 775	16 979	

Source : Insee, RP 2013 et 2018.

Une croissance de la population portée par le solde naturel.

Une croissance qui ralentit dans l'ensemble des intercommunalités du SCoT entre 2013 et 2018 par rapport à la période précédente (2008-2013).

La 4CPS perd des habitants entre 2013 et 2018.

Si les tendances se poursuivaient (fécondité basse),

325 000 personnes résideraient dans le SCoT du Pays du Mans à l'horizon 2040.

Avec **313 400 habitants en 2018**, la croissance de la population serait : **+ 0,2 %** par an d'ici 2040 (après + 0,08 % entre 2013 et 2018).

Si les arrivées de personnes compensaient les départs (hypothèse d'un développement du télétravail et d'un changement de lieux d'habitation pour privilégier la province),

340 000 personnes résideraient au sein du SCoT du Pays du Mans en 2040.

La croissance de la population serait de **+ 0,4 %** par an d'ici 2040.

02 UN MANQUE D'ATTRACTIVITÉ POUR LES ÉTUDIANTS, UN TERRITOIRE ACCUEILLANT POUR LES 35-39 ANS

Une forte mobilité résidentielle chez les jeunes

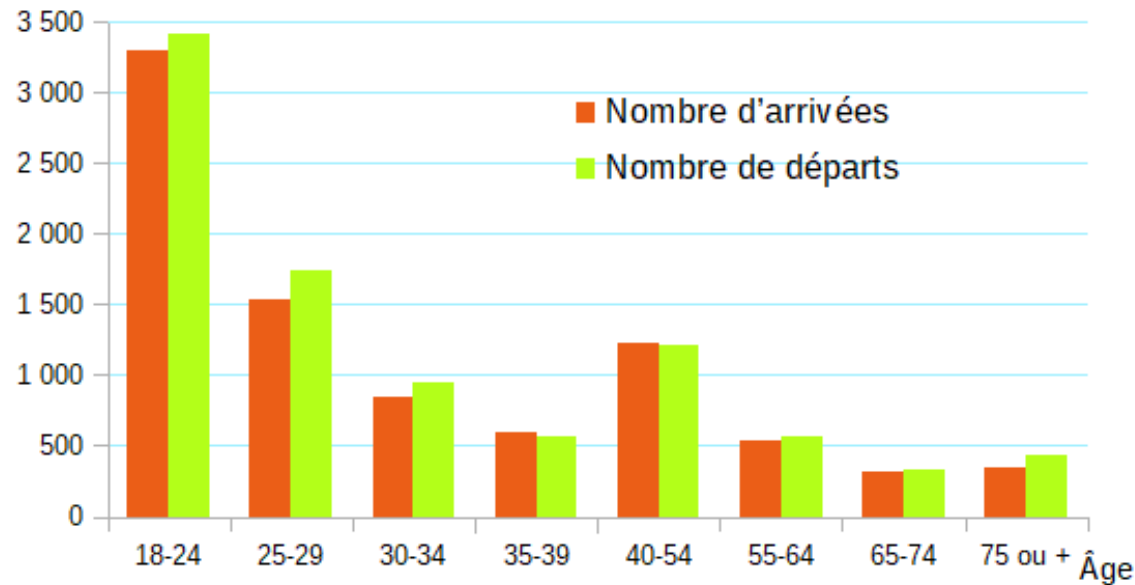
Entre 18 et 24 ans, les jeunes quittent le SCoT ...

– 0,5 % pour le SCoT contre + 4,2 % pour le référentiel

⇒ Présence d'universités de plus grande taille dans le référentiel

... puis reviennent à partir de 35 ans

+ 0,2 % entre 35 et 39 ans pour le SCoT contre + 0,1 % pour le référentiel



Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2018.

À la rentrée 2018, **790 étudiants** ont quitté le SCoT à l'occasion de leur 1^{re} année d'études supérieures

- 1/3 à Angers
- 11 % à Nantes

Notamment vers des filières de « **Psychologie, sciences cognitives** » et « **Sciences de l'information et communication** » non présentes au sein du SCoT alors qu'elles sont présentes au sein du référentiel.

De nombreux départs concernent aussi la filière « **Pluri-santé** » (une partie des étudiants suit les enseignements de première année sur le campus du Mans)

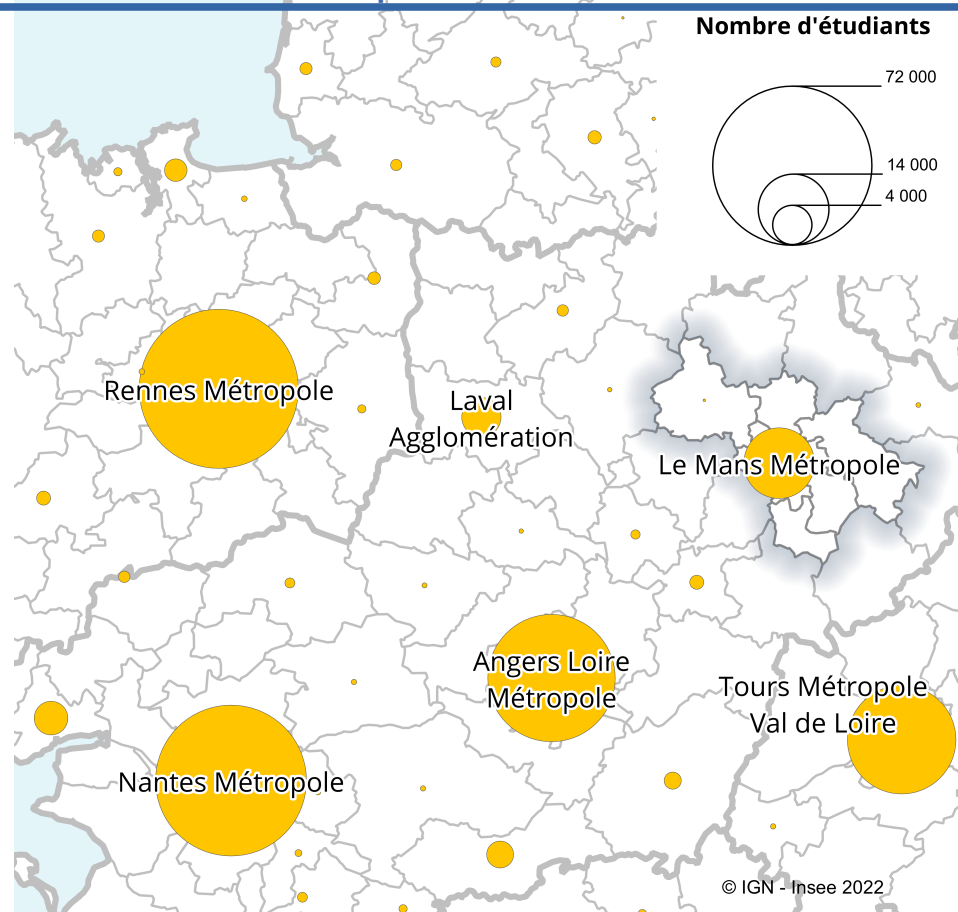
A contrario, présence plus importante que dans le référentiel des filières « **Physique-chimie** » et « **Mécanique-génie mécanique-ingénierie mécanique** »

14 300 étudiants en 2020

+2,1 % entre 2001 et 2010
contre +0,5 % en moyenne
dans le référentiel

+1,4 % entre 2010 et 2020
contre +2,2 % dans le
référentiel

► Nombre d'étudiants par intercommunalité au lieu d'étude



03

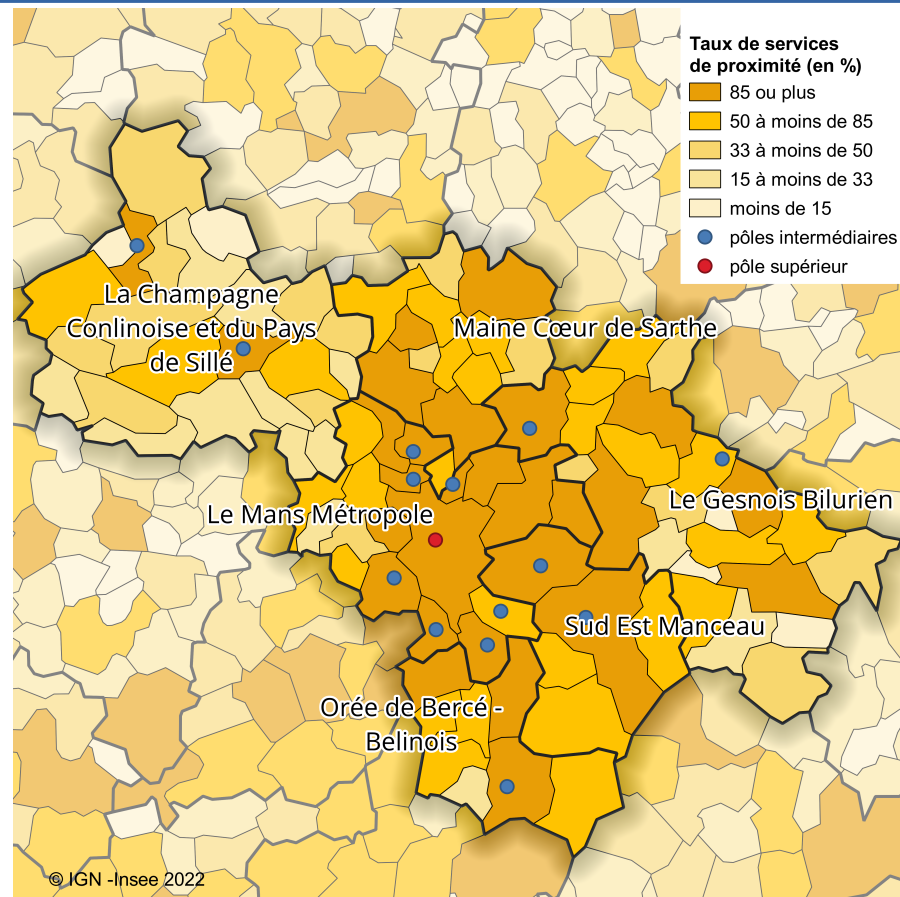
UN TERRITOIRE BIEN ÉQUIPÉ EN SERVICES MAIS DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX SOINS

► Taux de services de proximité par commune et pôles intermédiaire et supérieur

Des communes mieux équipées que dans le référentiel et dans la région :

25 équipements en moyenne par commune dans le SCoT contre 24 dans le référentiel (notamment dans le sport, loisirs et culture)

62 % des communes disposent de la moitié des **services de proximité**, contre 52 % dans le référentiel



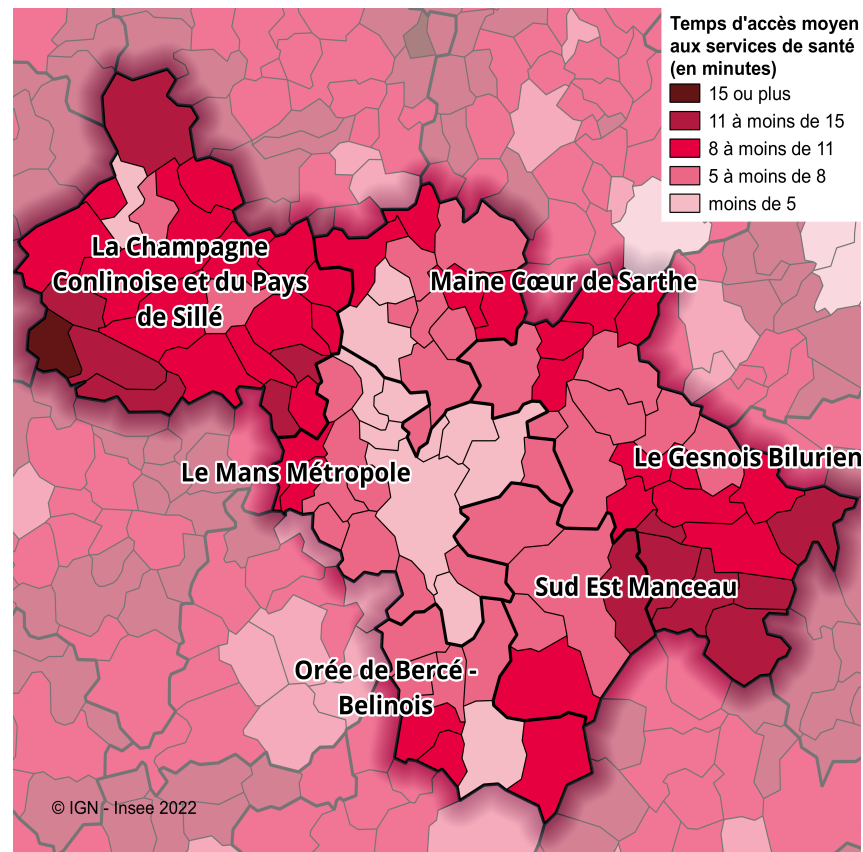
► Temps d'accès aux services de santé par commune

Un temps d'accès* à la santé plus élevé que dans le référentiel

5 mn en moyenne contre 4 dans le référentiel

(14 services de santé)

Des difficultés plus importantes dans la 4CPS et dans la CC du Gesnois Bilurien



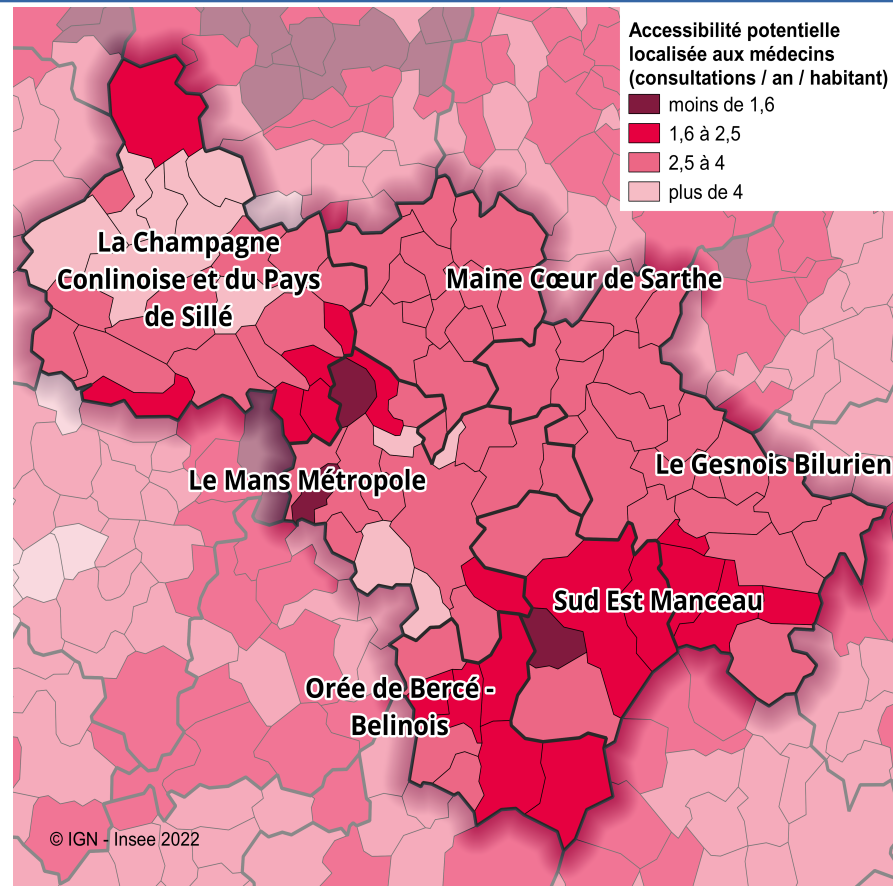
► Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes libéraux ou exerçant en centre de santé par commune

Une accessibilité potentielle localisée aux médecins moins favorable

24 % des communes sous-dotées
(**11 %** de la population)

contre

13 % dans le référentiel
(**2 %** de la population)



04 UNE CONCENTRATION DES LYCÉES DANS L'AGGLOMÉRATION MANCELLE

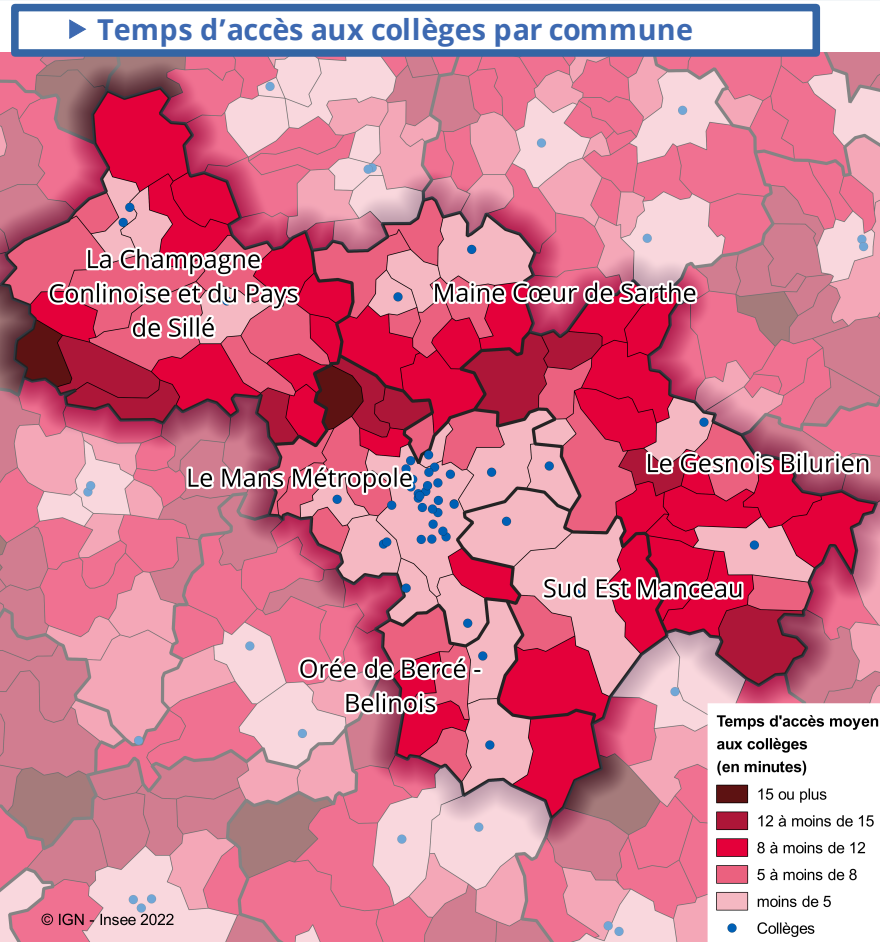
Un temps d'accès* à l'enseignement légèrement supérieur à celui du référentiel (7 mn contre 6 mn)

Plus élevés au nord et à l'est :

14 mn pour le Gesnois Bilurien et
13 mn pour le Maine Coeur de Sarthe
contre 4 mn pour le Mans Métropole

Un temps d'accès* aux collèges inférieur à celui du référentiel (4,4 mn en moyenne contre 5,1 mn)

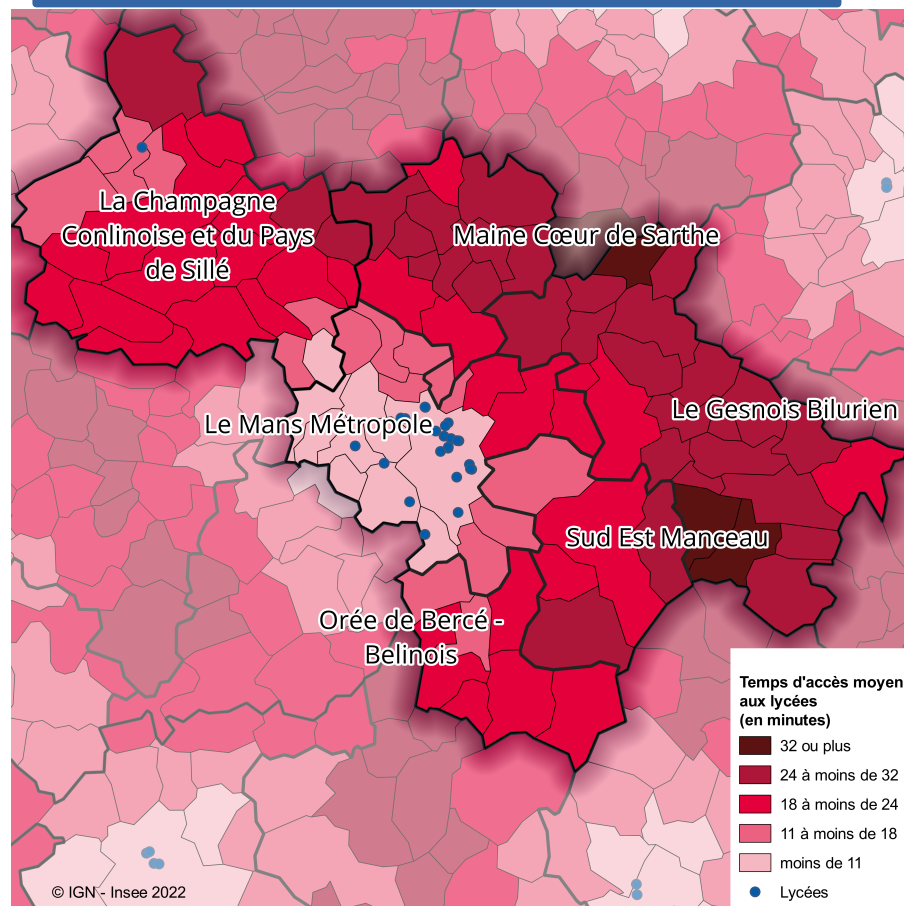
* *temps d'accès théorique en voiture*



► Temps d'accès aux lycées par commune

Les lycées concentrés sur Le Mans Métropole.

Des temps d'accès* plus élevés pour les autres intercommunalités du SCoT (entre 12 et 30 mn), notamment au nord et à l'est.



* temps d'accès théorique en voiture

Champ : hors lycées agricoles

Source : Insee, BPE 2018 - Recensement de la population (RP) 2016.

TEMPS D'ÉCHANGES

05

VERS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ POUR RÉDUIRE LES DÉPLACEMENTS EN VOITURE ?

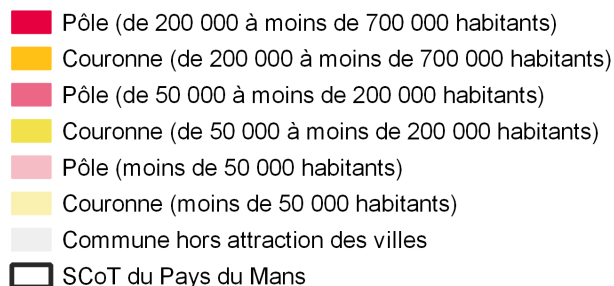
79 communes dans l'aire d'attraction du Mans (sur 144)

- 2 communes dans le pôle :
Le Mans (ville-centre) et Coulaines
- 77 communes dans la couronne

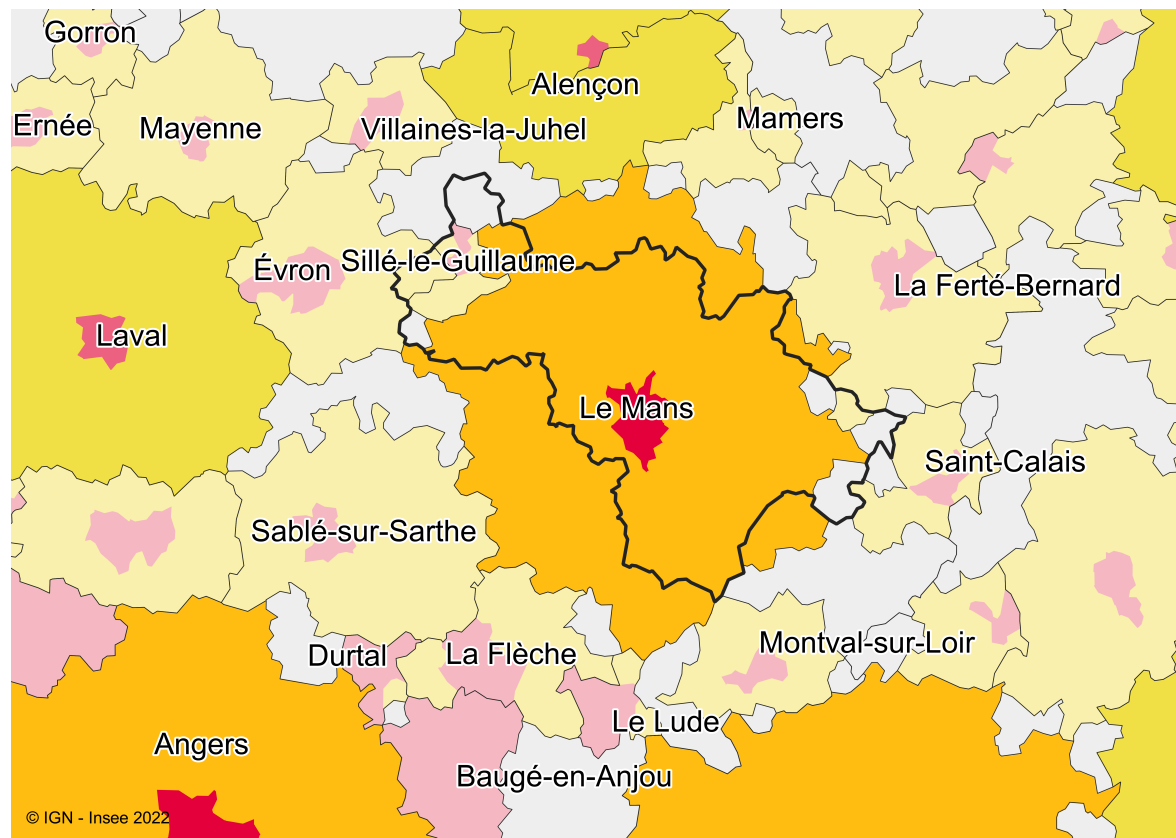
Aire d'attraction de Sillé-le-Guillaume (4 700 habitants, 5 communes)

6 communes hors attraction des villes (3 800 habitants)

2 communes couronne d'une autre aire d'attraction



▶ Aire d'attraction des villes (dont le contour est déterminé à partir des déplacements domicile-travail)



Une utilisation de la voiture supérieure de 1 point au référentiel mais moins élevée que dans la région

► Déplacements domicile-travail selon le mode de transport principal comptabilisés au lieu de résidence
en %

	SCoT Pays du Mans		Référentiel de comparaison *		Région	
	2008	2018	2008	2018	2008	2018
Voiture	73,6	74,7	73,4	73,6	77,9	78,9
Transports en commun	10,1	11,2	10,5	11,4	6,3	7,1
Marche	6,9	5,5	8,3	6,9	5,8	4,5
Deux-roues	5,1	4,4	4,5	4,5	4,8	4,6
<i>dont : vélos</i>	<i>///</i>	2,8	<i>///</i>	3,3	<i>///</i>	3,0
<i>deux-roues motorisés</i>	<i>///</i>	1,6	<i>///</i>	1,2	<i>///</i>	1,6
Pas de transport	4,3	4,1	3,3	3,5	5,2	4,8

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison.
/// : absence de résultats due à l'évolution du questionnaire.
Source : Insee, RP 2008 et 2018.

11,2 % des actifs occupés utilisent les transports en commun pour se rendre au travail, 2,8 % le vélo.

Présence d'un réseau de tramway et de bus à haut niveau de service au sein du Mans Métropole ainsi que d'infrastructures ferroviaires et autoroutières.

86 % des **123 000 flux domicile-travail** se font au sein du ScoT

Navetteurs « **entrants** » :

21 600 Sarthe (hors ScoT)

2 200 Pays de la Loire (hors Sarthe)

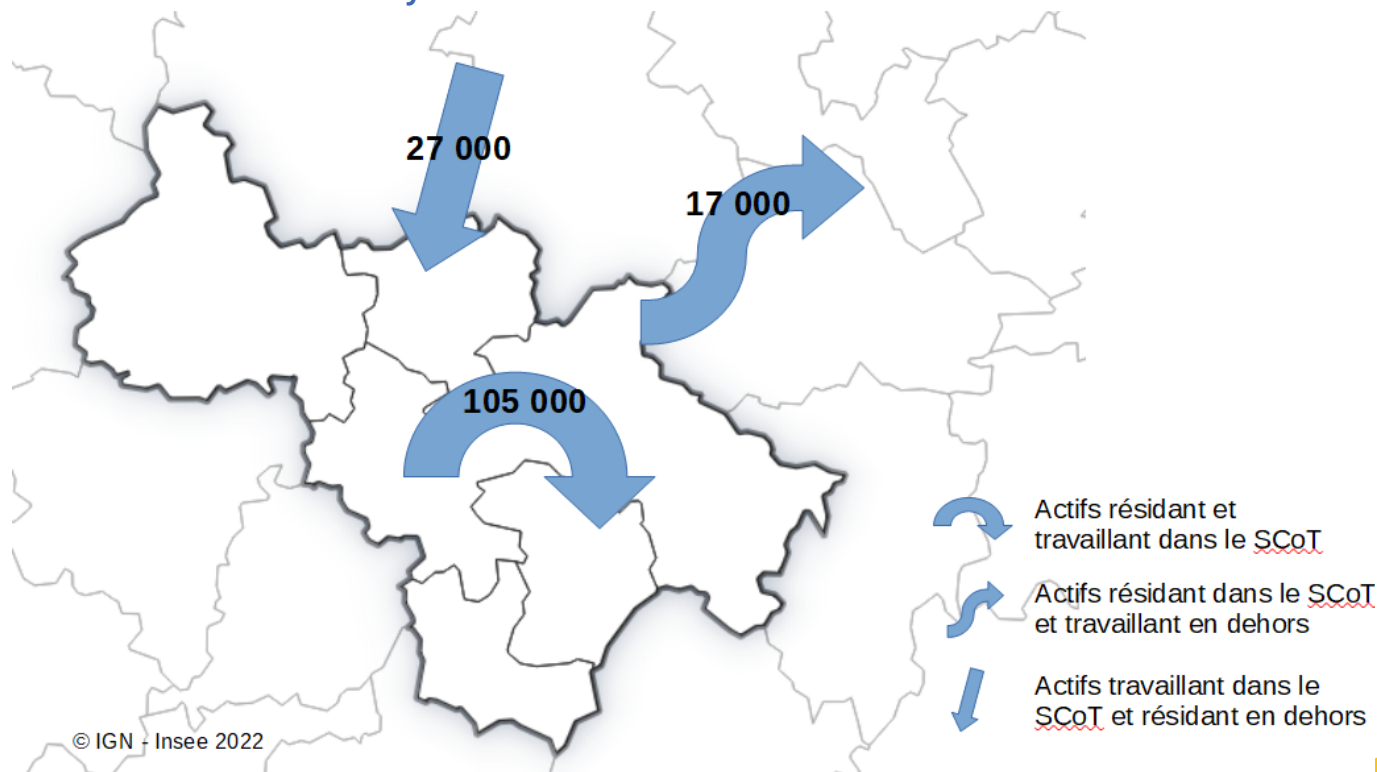
Navetteurs « **sortants** » :

10 000 Sarthe (hors SCoT)

2 800 Île-de-France

2 000 Pays de la Loire (hors SCoT)

► Flux des déplacements domicile-travail selon le lieu de résidence et le lieu de travail dans le SCoT du Pays du Mans



© IGN - Insee 2022

Source : Insee, RP 2018.

06

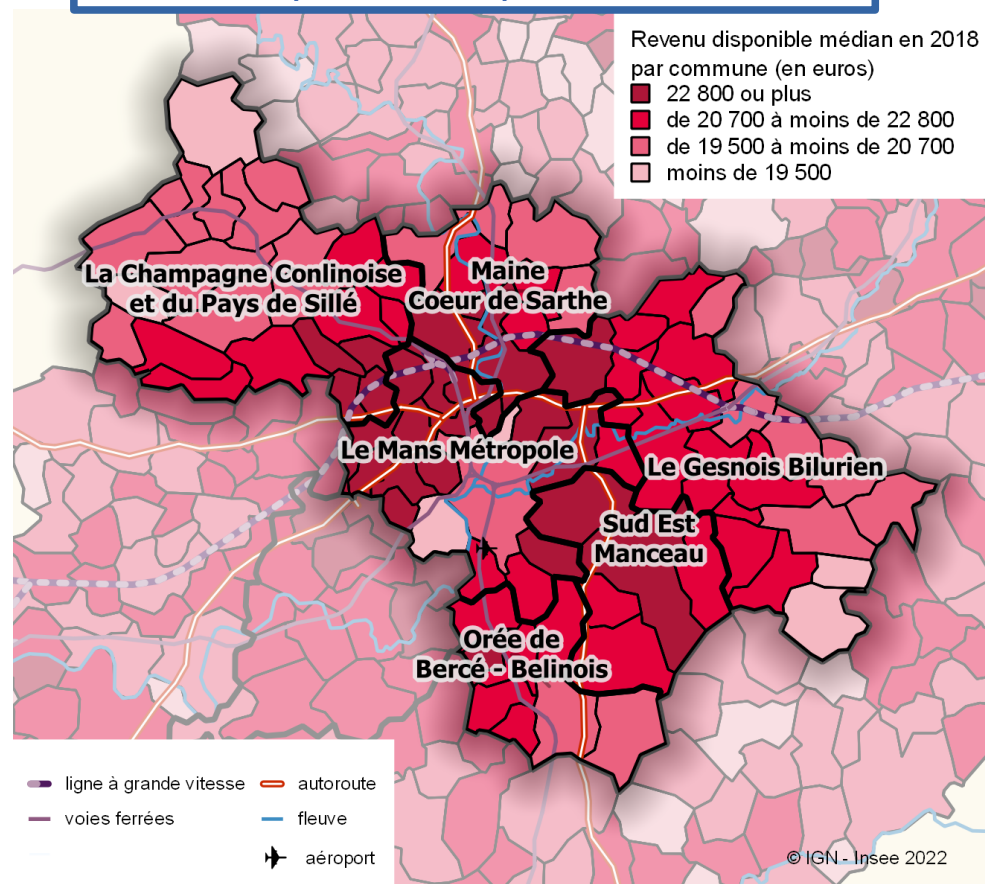
UN ÉQUILIBRE TERRITORIAL À TROUVER POUR LIMITER LES INÉGALITÉS SOCIALES

► Revenu disponible médian par commune en 2018

Un niveau de vie médian plus faible :

la moitié des habitants ont un niveau de vie inférieur à **1 780 euros par mois**, contre 1 830 euros dans le référentiel

Les revenus diminuent avec l'éloignement des communes au Mans



Une population un peu plus touchée par la **pauvreté** :

Un taux de pauvreté de **14,4 %** pour le SCoT contre **13,9 %** pour le référentiel

L'habitat social moins présent :

18 % de locataires HLM contre **21 %** dans le référentiel

► Taux de pauvreté par intercommunalité en 2018

	en %
	Taux de pauvreté
Le Mans Métropole	17,7
Le Gesnois Bilurien	8,6
Maine Cœur de Sarthe	7,3
L'Orée de Bercé - Belinois	8,0
La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	11,7
Le Sud Est Manceau	6,5

Source : Insee, Filosofi 2018.

07 UN PARC DE LOGEMENTS À DIVERSIFIER ET À RÉNOVER

Davantage de ménages propriétaires...

60 % dans le SCoT contre 51 % dans le référentiel

... et davantage de maisons

66 % pour le SCoT contre 48 % pour le référentiel.

Des logements plus grands

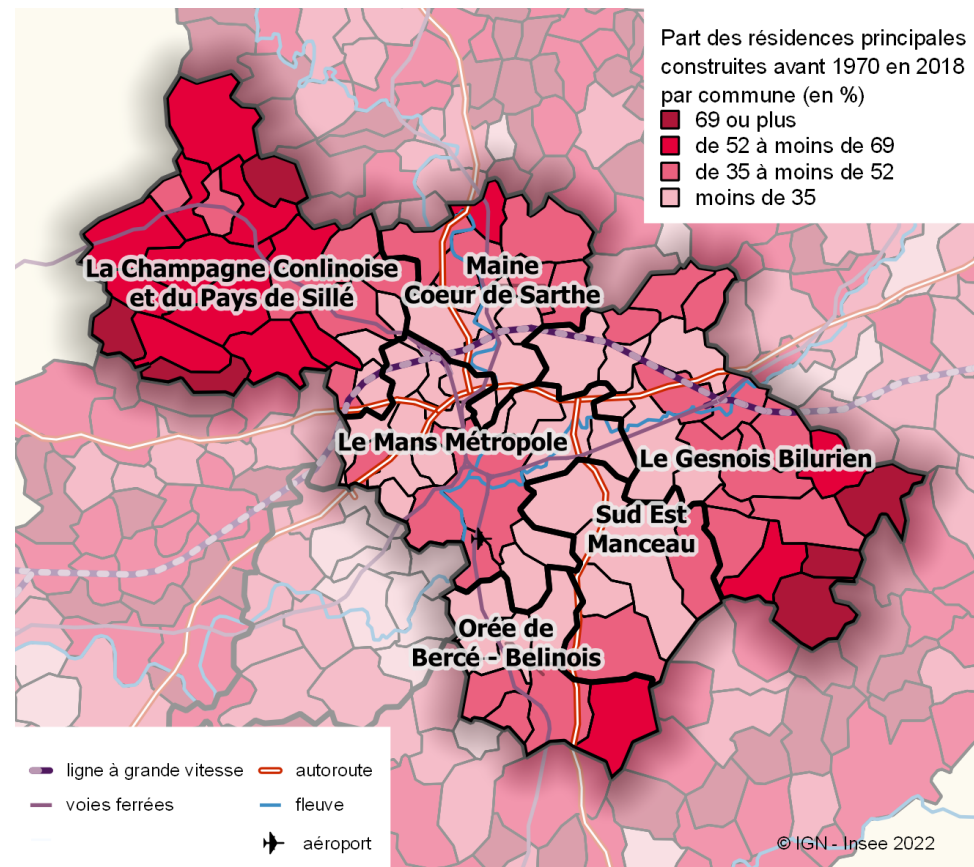
66 % de logements de 4 pièces ou plus contre 57 % dans le référentiel.

► Part des résidences principales construites avant 1970 en 2018

42 % des résidences principales datent d'avant 1970

(contre 38 % dans le référentiel)

Notamment à l'est du SCoT et dans la 4CPS



Une part de **logements vacants** plus élevée (**8 %** contre 7 % dans le référentiel), notamment à l'**est du SCoT** et dans le **centre-ville du Mans**.

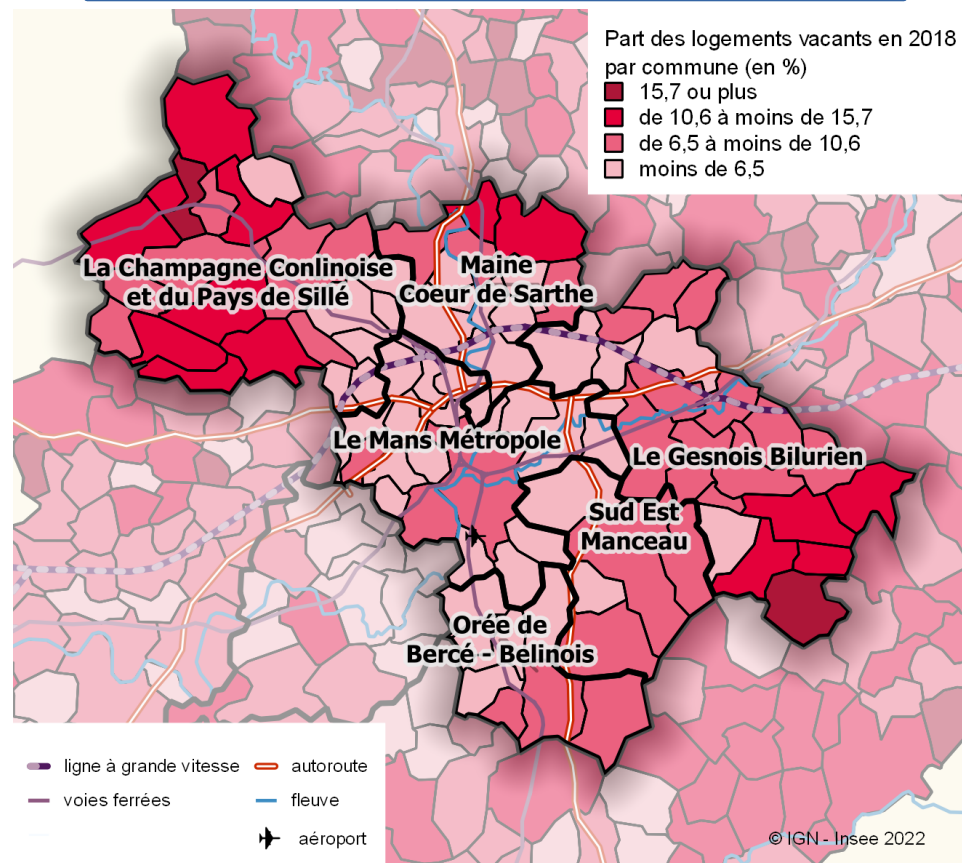
+ 6 000 logements vacants entre 1999 et 2018

(+ 3 700 en moyenne dans le référentiel)

=> **étude pré-opérationnelle Habitat** lancée en 2020 pour disposer d'outils de lutte contre la vacance et d'amélioration de l'habitat

=> migrations résidentielles liées à la **crise sanitaire** qui pourraient avoir un impact sur la vacance ?

► Part des logements vacants en 2018



TEMPS D'ÉCHANGES

08

DES SPÉCIFICITÉS INDUSTRIELLES ET HISTORIQUES À VALORISER AVEC LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES FILIÈRES

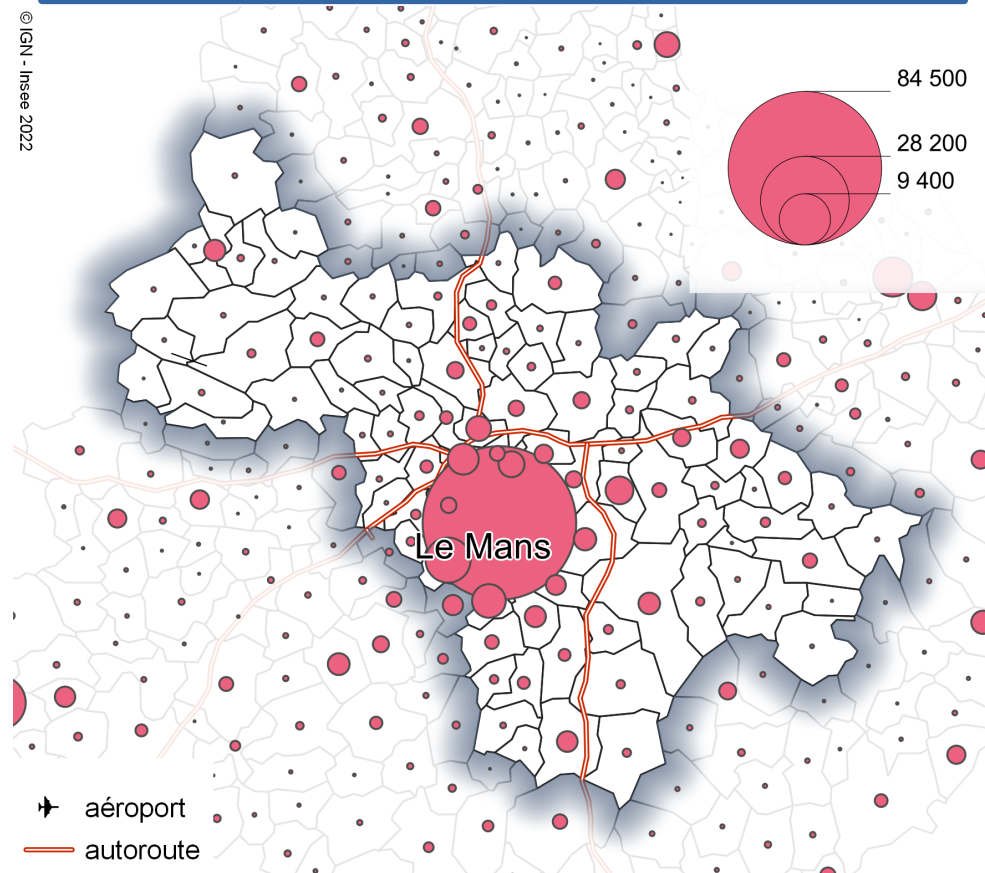
123 000 salariés répartis
dans 18 500 établissements

Les 2 plus grands
établissements concentrent
3,5 % de l'emploi (0,6 %
dans le référentiel)

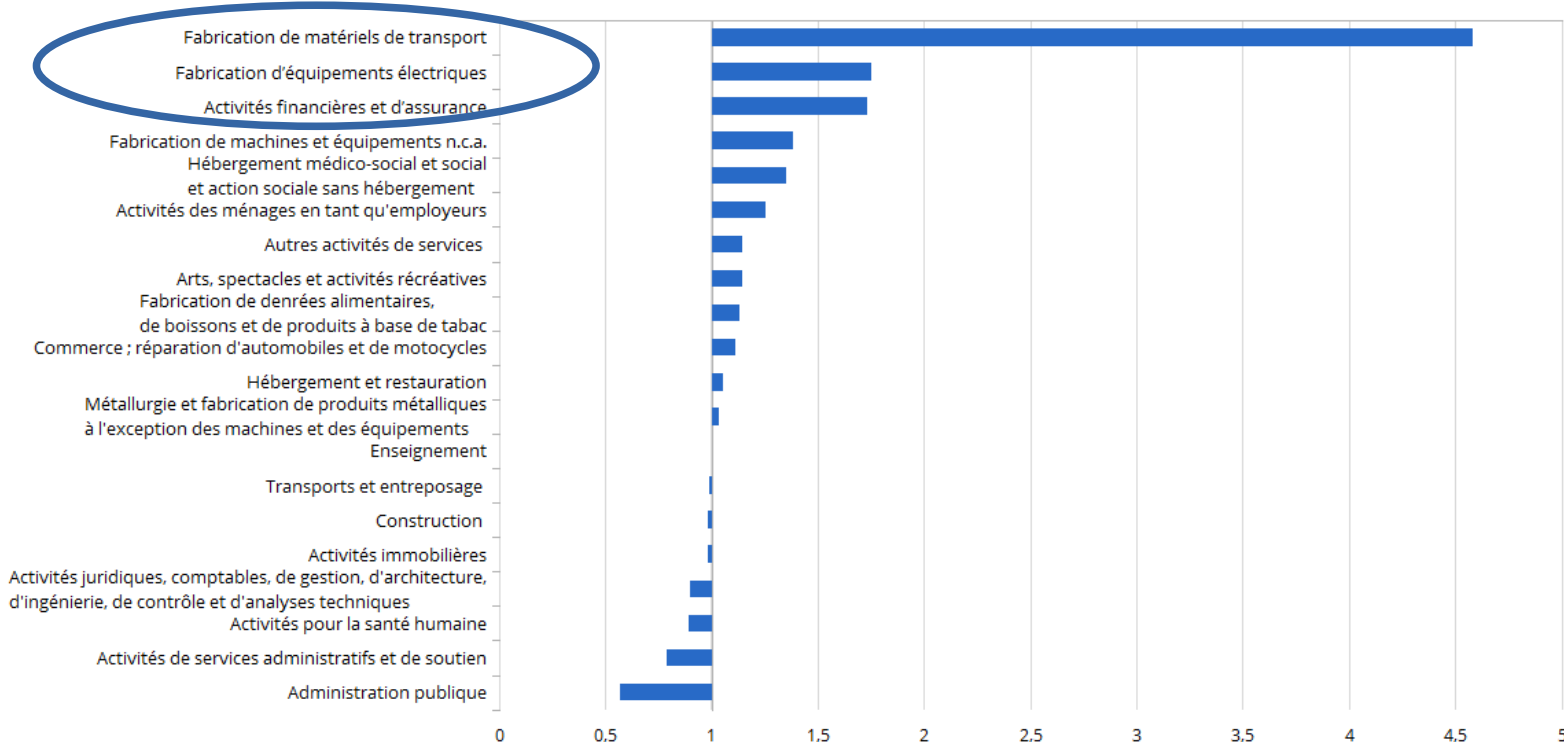
Les 10 plus grands :

8,4 % de l'emploi (2,2 %
dans le référentiel)

Répartition de l'emploi salarié par commune en 2018



Indice de spécificité sectorielle par rapport au référentiel



Des spécificités très fortes dans les secteurs historiques :

l'industrie automobile
(3 900 postes)

les activités d'assurance
(3 500 postes)

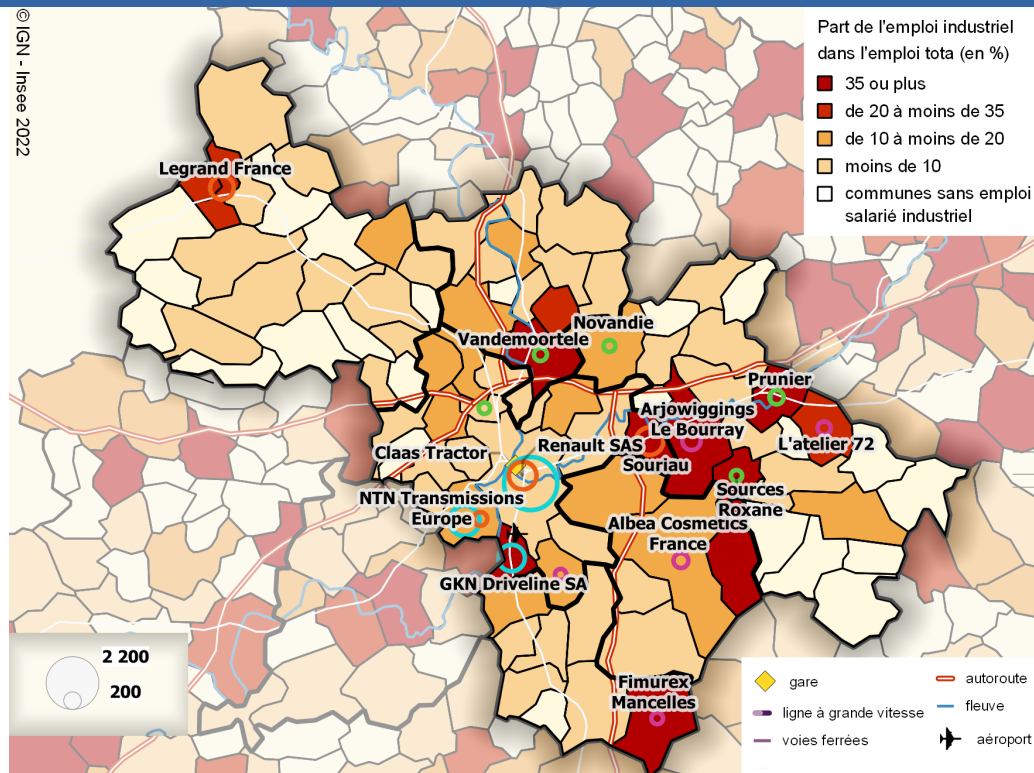
Indice de spécificité sectoriel = rapport du poids d'un secteur (part de l'emploi) dans une zone d'étude (ici le SCoT), au poids de ce même secteur dans la zone de référence.

15 700 emplois dans l'industrie

Le poids de l'industrie très présent dans plusieurs communes

(Marigné-Lailé, Challes, Ardenay-sur-Mérize : plus de 2 emplois sur 3)

Localisation des plus gros établissements industriels employeurs et part de l'emploi industriel par commune (en %)



Activité principale des établissements

- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
- Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, de machines
- Fabrication de matériels de transport
- Fabrication d'autres produits industriels

Une spécialisation à la fois facteur de fragilité pendant les crises mais également signe de robustesse.

Malgré de fortes destructions d'emploi... : – 0,6 % par an en moyenne entre 2008 et 2018 dans le SCoT contre – 0,1 % dans le référentiel.

...peu d'établissements ont fermé : les parts d'établissements encore en activité après 3 ou 5 ans supérieures de 4 points au référentiel.

Marqué par une forte désindustrialisation, phénomène structurel en France, l'emploi industriel résiste mieux dans le SCoT :

– 1,5 % en moyenne par an entre 2008 et 2018 contre – 1,7 % dans le référentiel

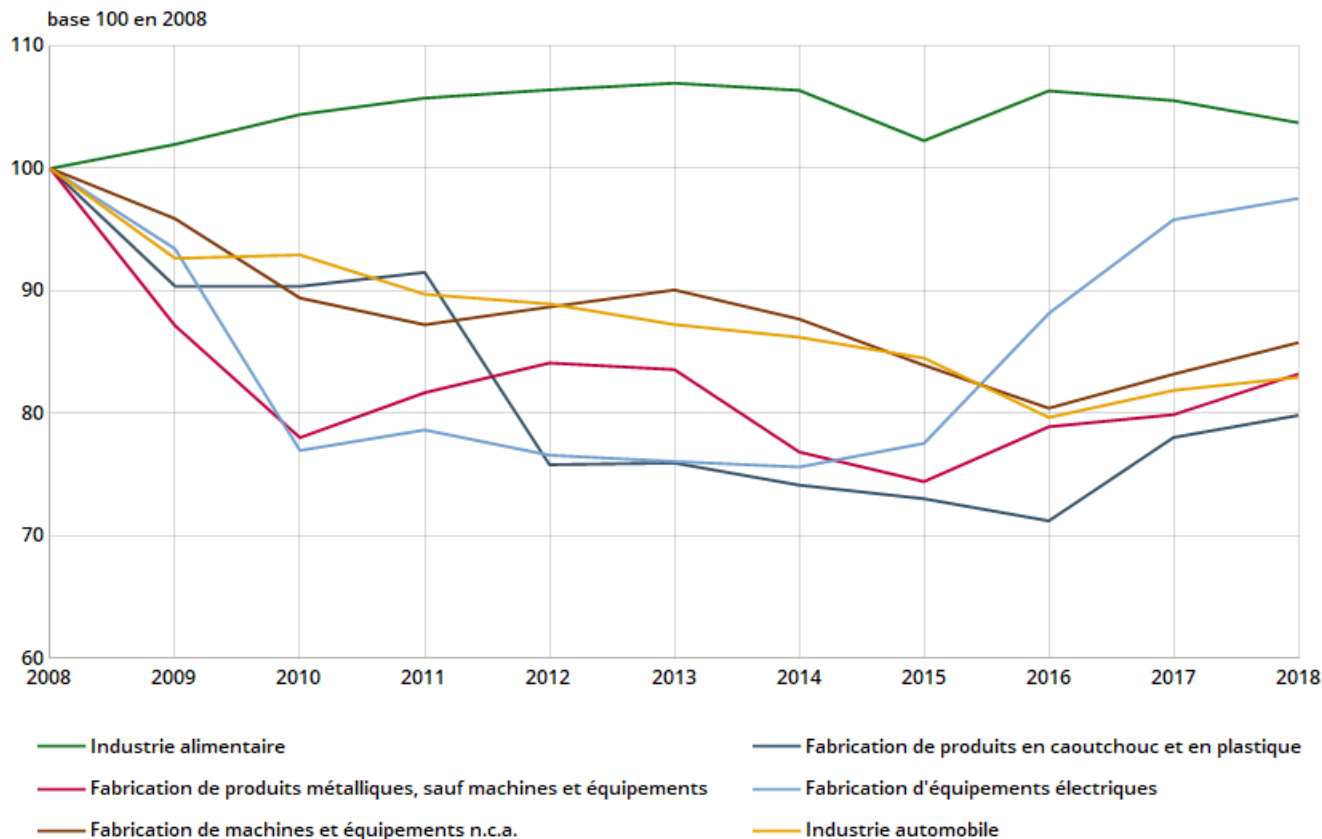
L'emploi dans l'industrie automobile (3 900 salariés):

– 17,1 % entre 2008 et 2018 dans le SCoT du Mans, contre – 27,4 % dans le référentiel.

⇒ Existence d'une filière automobile structurante, combinée à la notoriété des 24h du Mans

L'industrie alimentaire (2^e secteur industriel) gagne de l'emploi : + 0,4 % entre 2008 et 2018 contre – 0,8 % dans le référentiel.

Évolution des effectifs des principaux secteurs industriels entre 2008 et 2018



Les effectifs du **tertiaire marchand** en légère baisse entre 2008 et 2018 (- 0,3 % contre + 0,3 % dans le référentiel)

Mais **l'assurance** (3 500 salariés) perd des emplois

- davantage que le référentiel : **- 17,1 %** entre 2008 et 2018 dans le SCoT contre - 10,6 % dans le référentiel ;
- néanmoins, impacté par la transformation numérique, une grande part d'activités supports de l'assurance relève de l'informatique et des statistiques.

Le secteur du tourisme génère 2,3 % de l'emploi total (2,2 % dans le référentiel).

L'emploi lié au tourisme est plus important dans le secteur des sports et des loisirs :

21 % de l'emploi touristique contre 5 % dans le référentiel.

À l'inverse moins d'emploi touristique dans la restauration et l'hébergement.

Emploi touristique mensuel moyen et répartition selon les activités potentiellement touristiques

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *	Région
Nombre d'emplois touristiques	2 854	3 272	48 126
Part (en%)			
Artisanat	3,0	3,6	5,7
Commerce de détail alimentaire	2,2	1,6	3,0
Commerce de détail non alimentaire	16,8	25,4	19,0
Grandes surfaces	6,0	7,9	14,6
Sport et loisirs	20,7	4,7	9,4
Hébergement	18,3	21,0	18,2
Restauration, cafés	9,2	9,8	11,0
Patrimoine et culture	7,0	10,6	6,4
Offices de tourisme	0,2	1,1	0,5
Soins	3,1	3,1	2,3
Autres	13,5	11,2	9,9

Source : Insee, fichier « tous salariés » 2018.

Un taux d'activité élevé :
74 % des 15 - 64 ans
 (2 points que le référentiel)

Sauf pour les seniors :
48 % des 55 - 64 ans
 (3 points de moins que le référentiel)

Taux de chômage des 15-64 ans au sens du recensement 2018

	en %		
	Ensemble	Hommes	Femmes
Le Mans Métropole	16,7	15,7	17,7
Le Gesnois Bilurien	8,9	7,8	10,1
Maine Cœur de Sarthe	7,1	6,7	7,6
L'Orée de Bercé – Belinois	7,8	7,6	8,1
La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	10,0	9,2	10,8
Le Sud Est Manceau	7,8	7,1	8,6
SCoT du Pays du Mans	13,7	12,8	14,7

Source : Insee, RP 2018 exploitations principales.

Actifs de 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle

	SCoT Pays du Mans	Référentiel de comparaison *
Agriculteurs exploitants	1,0	1,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,2	5,5
Cadres, professions intellectuelles supérieures	14,7	18,9
Professions intermédiaires	27,5	28,5
Employés	29,5	27,7
Ouvriers	22,1	18,4

* En moyenne dans les cinq SCoT de comparaison

Source : Insee, RP 2018 exploitations principales.

Un taux de chômage légèrement plus
 élevé, notamment pour les femmes :
14,7 % contre 13,6 % dans le référentiel.

TEMPS D'ÉCHANGES

PUBLICATION INSEE A VENIR FIN JANVIER (conférence de presse à caler)

PROCHAINS RDV SCOT / AMENAGEMENT / URBANISME :

- **Jeudi 13 janvier 17H Formation élus dispositifs d'amélioration de l'habitat (OPAH RU, OPAH, PIG) par Villes Vivantes (lien visio : <https://zoom.us/j/94194986458>)**
- **26 janvier 18H Commission SCoT**
- **COFIL lancement démarche Urbanisme Favorable à la Santé en février (à caler)**
- **Séminaire Zéro Artificialisation Nette en février (à caler)**
- **Vendredi 4 mars matin Comité Syndical Pays du Mans (nouvelle délib révision SCoT)**

Retrouvez-nous sur

[insee.fr](https://www.insee.fr)



Isabelle Delhomme

Chargée d'études

Service Études et Diffusion

Insee Pays de la Loire

isabelle.delhomme@insee.fr

Cyril Hervy

Chef de projets

Service Études et Diffusion

Insee Pays de la Loire

cyril.hervy@insee.fr

Nathalie Cloarec

Cheffe de service

Service Études et Diffusion

Insee Pays de la Loire

nathalie.cloarec@insee.fr